

# Des agriculteurs indépendants dans une SCIC

Se rassembler pour mutualiser foncier, commercialisation et communication



SCIC

Mutualisation

Règles

Foncier

## Bénéfice de la solution

- **Accéder au foncier**
- **Mutualiser les investissements**
- **Rester autonome dans sa stratégie**

### SCIC La Ferme du Recueil (59)

4 associés exploitants et 2 associés non exploitants / Maraichage, fleurs comestibles et spiruline / 12ha de SAU



En 2020, Martin a eu l'opportunité de créer une ferme urbaine avec deux autres maraichers et un gérant apportant son soutien pour gérer le collectif. Tous indépendants sur un même lieu, l'idée est de se rassembler entre tiers pour accéder plus facilement au foncier et de développer un réseau de microfermes périurbaines accueillant une diversité d'activités.



La ferme du Recueil est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) regroupant une société d'investissement, deux producteurs maraichers, une association de consommateurs et bientôt une productrice de fleurs comestibles et un producteur de spiruline. Chaque producteur a sa propre entreprise et le collectif porte sur le foncier, les bâtiments, les moyens de production, la distribution et la communication. Chacun gère sa parcelle et ne dérange pas l'autre. Des règles ont été définies au départ sur le type d'exploitation : par exemple, on est organisé de manière à ce qu'humainement, les uns ne dépendent pas des autres. Il y a juste des règles de bon sens qui s'appliquent. Nous avons cependant besoin d'une personne qui coordonne le collectif. Une personne qui ait un point de vue extérieure et une fonction de support pour la commercialisation et la communication afin que les producteurs puissent se concentrer sur la production. La SCIC achète la production aux producteurs et la revend en plus d'autres produits non produits sur la ferme. 60% du bénéfice des ventes est réintégré à la société ce qui nous permet d'avoir une enveloppe commune pour réaliser des investissements liés au projet.

Nous trouvons notre limite dans la différence entre les exploitations de chacun. Idéalement, il faudrait que la SCIC mette à disposition toutes les infrastructures et les moyens de productions avant l'accueil des maraichers, sinon il peut y avoir des tensions quant à l'allocation des ressources et des investissements car chaque maraîcher peut avoir une stratégie de production différente.

Je pense que pour de tels projets, il est nécessaire d'avoir un service de « médiation » qui facilite la communication entre les membres. Un projet en collectif c'est apprendre à travailler avec les autres « culturellement ». Le milieu agricole pourrait encourager des formations autour de l'intelligence collective et la gestion d'activités en groupe. L'agriculture s'est beaucoup individualisée ces dernières décennies et il faudrait réapprendre à travailler et faire ensemble.

## Se rassembler pour mutualiser foncier, commercialisation et communication



### Avantages

- Mutualiser les productions pour multiplier les débouchés
- Ne pas être seul
- Améliorer la qualité de vie au travail par la mutualisation des moyens
- Faciliter l'accès au foncier



### Inconvénients ou limites

- La différence entre les stratégies des agriculteurs pour leurs entreprises respectives sans un cadrage initial rigoureux peut engendrer des tensions entre les membres du collectif.

### A noter

- **Difficulté de mise en œuvre**  
Facile / Complexe / **Très complexe**
- **Temps de mise en œuvre**  
Immédiat / Sur la campagne / **Plus d'un an**

### Conditions de réussite

- Prendre le temps d'échanger et d'aligner les projets et les attentes de chacun: se mettre d'accord sur ce que recouvre la dimension collective du projet, sa composition, s'il y a une imbrication de la dimension privée et professionnelle dans le projet et son fonctionnement (organisation du travail et gouvernance)
- Mettre en place des outils qui aident à la communication entre les membres du collectif.
- Une personne qui coordonne le collectif
- Un service de médiation pour favoriser une bonne communication entre les membres du collectif

### Contact

**Marie WOILLEZ** – 06 73 29 91 18 – marie.woillez@npdc.chambagri.fr

Financé par